

Joël Regnault impuissant

face aux demandes des Plaisirois

Lors des réunions de quartier qui ont eu lieu le mois dernier, Joël Regnault et son équipe ont démontré leur difficulté à répondre de façon concrète aux demandes des habitants.



Vous avez dit démocratie locale ?

Comment Joël Regnault peut-il prétendre écouter les plaisirois par le seul biais de réunions de quartier ? Force est de constater que l'équipe municipale n'ose pas se frotter à une vraie concertation transparente. Cette participation des citoyens peut prendre la forme, par exemple, de conseils de quartiers réunis plus régulièrement, avec un budget à leur disposition pour mettre en place des projets sur les différents quartiers, et la possibilité d'avoir leur mot à dire sur les décisions prises.

Seraient-ils effrayés de ce qui pourrait ressortir d'un vrai débat ouvert avec les habitants sur leur mandat ?

Même l'Agenda 21 qui devait amener les plaisirois, grâce à des réunions de sensibilisation et d'échanges ouvertes à tous, à se saisir du thème du développement durable, n'est apparemment plus en activité, de l'aveu même de Joël Regnault.

Des familles qui se plaignent de la présence bruyante de groupes le soir en bas de leur habitation ? On ne peut rien faire, c'est à la Police nationale d'intervenir à ces horaires, et il n'y a pas d'éducateurs sur le quartier.

Des mères qui se plaignent de l'état insalubre des écoles ? Ce n'est pas prioritaire, nous le programmerons en 2011.

L'état catastrophique des routes de la ville et le manque d'éclairage ? Retournez-vous vers le Conseil général !

La mauvaise qualité du débit de la connexion internet sur la ville ? Le Conseil général donne la priorité à la connexion des entreprises.

On pourrait aussi sourire lorsque des soutiens déclarés au Maire posent les questions auxquelles il souhaite répondre, car au final, le

« Toujours le même refrain : la mairie ne peut rien faire, allez voir ailleurs »

refrain est toujours le même : la mairie ne peut rien faire, allez voir ailleurs. Si, en effet, la ville n'est pas responsable de tout, elle peut au minimum agir auprès des partenaires pour les inciter à intervenir dans des délais raisonnables !

Aucune transparence sur les grands dossiers

Joël Regnault a aussi visiblement du mal à s'exprimer sur les grands dossiers importants pour l'ensemble de la ville. Deux réponses à ce comportement : un manque de connaissances ou la volonté de cacher quelque chose.

Ainsi, sur le projet de rénovation du quartier du Valibout, le maire, s'il évoque rapidement une réhabilitation des bâtiments, dont on ne sait pas ce qu'elle va exactement donner, oublie totalement de parler du devenir des habitants. C'est d'ailleurs ce que lui ont fait remarquer les personnes du quartier présentes en lui signalant la dégradation des lieux et la hausse inexplicquée des loyers effectuée par le bailleur social sans amélioration de la qualité du service rendu aux habitants.

Le même manque d'information peut être déploré sur la rénovation du centre-ville, notamment autour du château, ou encore sur l'aménagement du parking de la gare Plaisir-Grignon ■

notre proposition

Créer des Conseils de quartiers sur l'ensemble de la ville, bénéficiant de budgets dédiés à leur fonctionnement.

vivre ensemble à
PLAISIR

MAI 2010
MAGAZINE N°14

Secrétaire de section :
Marc Giannasi
Rédacteur en chef :
Marc Gineston
Rédacteurs :
Bernard Ansart,
Agathe Dahan,
Régis Mortier
Photos :
page 1 : Henry Salomé
Contact :
contact@partisocialiste-plaisir.com



état des chaussées
MAIS QU'EST IL-DONC
ARRIVÉ À NOTRE VILLE ?
page 3

réunions de quartiers
UN MAIRE IMPUISSANT FACE
AUX DEMANDES DES HABITANTS
page 4

budget municipal 2010
DÉMONTAGE D'UN COUP DE BLUFF
notre dossier en pages centrales



Après les régionales...

Le résultat des élections régionales a été nettement en faveur du Parti Socialiste et de ses alliés, avec un score national de 59 % contre 41 % pour la coalition présidentielle et 57 % contre 43 % dans la

Région Ile de France.

A Plaisir, la liste menée par Jean-Paul Huchon a dépassé les 60 % des voix : 17 bureaux sur 19 ont été favorables à la Gauche et l'un d'entre eux a même dépassé les 80 % !

Il est évident que, depuis l'élection législative partielle, Plaisir exprime majoritairement un rejet de la politique de droite ! Donc merci à tous ceux qui ont fait confiance aux forces de Gauche.

Plaisirois, n'oublions pas que les politiques menées au niveau du pays et leurs conséquences se retrouvent jusqu'au niveau de notre ville !

Dans leurs rencontres avec vous, par notre blog internet (www.partisocialiste-plaisir.com), par nos différentes publications, les représentants du Parti Socialiste et vos conseillers municipaux d'opposition, en expliquant les positions très argumentées qu'ils prennent au Conseil municipal, montrent que d'autres voies sont possibles et nécessaires aussi bien sur le plan national que pour notre ville.

Malgré des moyens de communication beaucoup plus faibles que la majorité, sachez

que nous ferons le maximum pour vous présenter l'alternative politique que nous voulons ici mettre en place.

Des dossiers comme le financement du budget de la ville, le social et les associations qui se dévouent sur ce terrain, l'urbanisme, la circulation, les travaux dans la ville, la politique culturelle nécessitent des orientations différentes de celles prises par la municipalité actuelle.

Et n'êtes-vous pas las d'entendre et réentendre, lire et relire que tous les malheurs viennent des socialistes et de leur gestion d'il y a... 9 ans ? Bizarre... Malgré une gestion dite « exemplaire », le niveau de notre endettement n'a pas été réduit. La durée de remboursement a même été allongée avec des emprunts qualifiés « à risques ».

Chacun peut constater qu'une autre politique peut voir le jour à Plaisir, comme celle mise en place en Ile de France par l'équipe de Jean-Paul Huchon. Par exemple, le « bouclier social » avec toutes ses conséquences bénéfiques sur la protection des hommes, des femmes et des enfants, n'est-il pas plus important qu'un « bouclier fiscal » qui ne s'adresse qu'aux revenus les plus élevés ?

En tant que socialistes, nous mettrons toujours la solidarité, l'humanisme et le progrès au cœur de nos préoccupations et de notre action.

A Plaisir aussi ! ■

Marc Giannasi,
Secrétaire de section du PS de Plaisir

Démontage d'un coup de bluff : Plaisir toujours aussi endettée

Comme chaque année après le vote du budget et du compte administratif le journal de la ville est l'objet d'un "spécial finances". Le Maire y répète une nouvelle fois qu'à son élection, Plaisir présentait un « passif » (l'ensemble de la dette et des sommes qui restent à payer) de 78M€. Nos élus ont contesté ce montant qu'ils évaluent au maximum à 65 M€.

Une opposition trop clairvoyante ?

Le thème des finances est un sujet sensible, d'autant plus lorsque l'opposition apporte une vision différente de la version officielle, au point même d'être menacée depuis le Conseil municipal du 25 mars de procès en diffamation !

Et pourtant les données financières sur les « emprunts toxiques » publiés dans notre journal n°13 et reprises sur notre blog ne sont que le résultat de nos investigations issues de documents officiels mis à notre disposition. Pourquoi le maire ne les conteste-t-il pas point par point, ligne à ligne ? Serions-nous si près de la réalité ?

Nous vous faisons partager aujourd'hui ce qui peut être qualifié de « grand coup de bluff » !

Pour cela nous nous sommes basés sur les comptes administratifs de plusieurs années approuvés par le Trésorier général

et sur des documents fournis en Conseil municipal par l'adjoint aux finances.

Alors nous direz-vous qui croire sur la situation financière de la ville en 2001 ?

Deux approches pour vous laisser juger par vous-même, l'une de bon sens, l'autre plus comptable mais toutes les deux avec pour seul souci la recherche de la vérité..

Un peu de bon sens

Dès son élection, le maire a rapidement déclaré que la ville était dans une situation financière catastrophique, que la mise sous tutelle de la ville était évitée grâce à des garanties de mesures de gestion à venir.

■ En septembre 2001, l'Adjoint aux finances présente un bilan avec un passif de 53 M€ aggravé d'un passif « non révélé » de 22 M€.

■ En mars 2002, au moment du vote du compte administratif de

2001, le passif est miraculeusement descendu à 65 M€ sans que les moyens pour y parvenir transparaissent clairement dans les comptes !

■ Comment peut-on croire qu'en une année le passif ait pu être réduit de la sorte et qu'à peine deux ans après, les programmes du palais des sports et de Coluche puissent être lancés pour un investissement de 18 M€.

L'opposition conteste cette présentation des faits, répétée en permanence qui prétend rendre responsable l'ancienne municipalité de Gauche de tous les maux de notre ville !

D'un point de vue comptable

Premier constat : en additionnant les chiffres donnés par la majorité actuelle nous arrivons à un total de 75 M€ et non de 78 M€ !

Deuxième constat : l'estimation du Maire tient compte dans ce calcul du passif des dépenses engagées par l'ancienne majorité et non

encore payées ce qui est logique. Par contre il ne mentionne jamais les rentrées d'argent qui en découlent. Exemple simple : il comptabilise des travaux TTC mais passe sous silence les remboursements de TVA !

D'autres rentrées sont plus subtiles à déceler, c'est pourquoi nous vous en donnons le détail chiffré et les explications dans des documents publiés sur notre blog*. Là encore nous attendons une contestation point à point de notre analyse. En tout, ce sont 10M€ de

rentrées, en estimation basse, qui sont ainsi passés sous silence !

Le « passif » de notre ville en 2001 n'était donc pas de 78M€ mais de 65M€. Cela rend la gestion de la droite moins performante.

Monsieur le maire il serait temps de commencer à assumer dans la clarté vos 9 années de mandat ■

* www.partisocialiste-plaisir.com

« Le passif de notre ville en 2001 n'était pas de 78 M€ mais de 65 M€ maximum : cela rend la gestion du Maire moins performante »



MONTANT DE LA DETTE ANNONCÉ PAR LE MAIRE DEPUIS 9 ANS : 78 MILLIONS D'EUROS

PRÊT : 53 MILLIONS D'EUROS

PASSIF : 22 M€

3M€ ?

Si l'on compare la dette annoncée par le maire et les chiffres donnés par son adjoint aux finances, on constate qu'il gonfle artificiellement la dette de 3 M€... certainement une simple étourderie !

DETTE RÉELLE EN 2001 : 65 MILLIONS D'EUROS

Actifs > 10 M€

Il y a plus de 10 M€ d'actifs (récupération TVA etc.) dont le maire « oublie » de parler...

DETTE DE LA VILLE EN 2010 : 62,78 MILLIONS D'EUROS

Mais qu'est-il donc arrivé à notre ville ?

Ce n'est pas une révélation et la Municipalité le reconnaît elle-même : de nombreuses rues de la ville sont dans un état déplorable.



Quelles sont les véritables raisons de cette dégradation ?

L'hiver a certes été froid, accompagné de fortes périodes neigeuses, il n'en reste pas moins qu'il se situe au même niveau que l'hiver précédent avec une température moyenne de 1.2°C en dessous de la normale.

La conséquence des variations de température et le trafic parasite évoqués par le maire ne peuvent bien entendu suffire à expliquer la situation catastrophique de l'état des routes communales.

Pour assurer une durée de vie optimale des chaussées, il est nécessaire de renouveler le revêtement des routes fréquentées tous les 15 ans maximum. Ces dernières années, le budget consacré à la réfection des voiries n'était pas à la hauteur du réseau routier en charge de la commune.

La première conséquence de ces restrictions budgétaires est une altération de la sécurité routière, principalement ressentie par les deux-roues, mais aussi par les automobilistes pour qui il devient de plus en plus difficile de garder une trajectoire rectiligne quand il faut en permanence zigzaguer pour éviter les trous dans la chaussée. Certaines routes ne pourront bientôt plus être empruntées qu'en 4x4, voire en tracteur !

Le colmatage est tout juste utile pour limiter les dangers. Il ne peut plus être considéré comme un remède suffisant et correspondant aux besoins du réseau routier à charge de la commune.

Une ligne budgétaire supplémentaire a bien été votée lors du conseil municipal d'avril, mais elle ne permettra que la mise en place de rustines un peu plus grandes sans apporter la réfection que certaines routes attendent ■

notre proposition

Utiliser l'épargne positive dégagée par la ville et la trésorerie actuelle pour financer en priorité un plan de réfection de la voirie sur les trois prochaines années.